

Appel à mobilisation

Soumis par Assistante
04 décembre 2014

Informations à destination des urgentistes Les conflits concernant le temps de travail des médecins urgentistes se multiplient, à l'instar de la grève récente à Carcassonne. Il devient par ailleurs urgent de retenir les jeunes médecins dans les services au regard des conditions de travail et de nombreux collègues quittent le métier pour se reconvertir dans d'autres activités moins contraignantes.

L'alliance AMUF-CGT a donc rencontré le cabinet de Marisol Touraine en posant deux revendications :

- Décompte du temps de travail en heures avec un maximum de 48 heures par semaine se décomposant en 39 h de travail clinique posté et 9 heures de travail non posté. Une rémunération additionnelle est réclamée pour le delta entre 39 h et 48 h.

- L'indemnité de sujétion pour la garde doit être identique pour les hospitaliers et les hospitalo-universitaires. Nous réclamons donc l'alignement sur celle des hospitalo-universitaires.

Nous avons posé un ultimatum avec l'ouverture de négociations immédiates sur ces deux sujets. En l'absence de réponse positive, nous avons déposé un préavis de grève illimitée à compter du 22 décembre 2014, 08 heures.

Nous vous tiendrons informé de la suite des événements.

Patrick Pelloux, Bruno Faggianelli, Christophe Prudhomme pour le CA de l'AMUF PS : Merci de relayer cette information autour de vous